

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française
modifiant l'arrêté du Gouvernement de la Communauté
française du 16 janvier 2019 portant nomination de
membres du Conseil d'administration du Centre
hospitalier universitaire de Liège**

A.Gt 24-06-2021

M.B. 05-07-2021

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu l'arrêté royal n° 542 du 31 mars 1987 portant l'organisation, le fonctionnement et la gestion des hôpitaux universitaires de l'Etat à Liège et à Gand, les articles 4 et 5, § 3 ;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 16 janvier 2019 portant nomination de membres du Conseil d'administration du centre hospitalier universitaire de Liège ;

Considérant la démission de Monsieur Rudolphe Bastin en date du 28 avril 2021 ;

Considérant la démission de Monsieur Philippe Boxho en date du 12 mai 2021 ;

Considérant qu'il y a lieu de pourvoir à leur remplacement ;

Sur proposition de la Ministre des Hôpitaux universitaires ;

Après délibération,

Arrête :

Article 1^{er}. - A l'article 1^{er} de l'arrêté du 16 janvier 2019 portant nomination de membres du Conseil d'Administration du Centre Hospitalier Universitaire de Liège, les modifications suivantes sont apportées :

1° les mots «Monsieur Philippe BOXHO» sont remplacés par les mots «Monsieur Jean-Michel CRIELAARD» ;

2° les mots «Monsieur Rudolphe BASTIN» sont remplacés par les mots «Monsieur Lucien BODSON».

Article 2. - Le présent arrêté entre en vigueur le jour de son adoption.

Bruxelles, le 24 juin 2021.

Par le Gouvernement de la Communauté française,

Le Ministre-Président,

P.-Y. JEHOLET

La Ministre de l'Enseignement supérieur, de l'Enseignement de Promotion sociale, des Hôpitaux universitaires, de l'Aide à la jeunesse, des Maisons de justice, de la Jeunesse, des Sports et Promotion de Bruxelles,

V. GLATIGNY